

Nantes, le 16 octobre 2020

Session du Conseil régional du 16 octobre 2020

La Région se mobilise pour lutter contre la crise et accélérer la relance

Après que Christelle Morançais a appris mardi qu'elle était cas contact d'une personne positive à la COVID-19 – le test effectué dans la foulée vient de révéler qu'elle n'est pas porteuse du virus –, la session du Conseil régional prévue jeudi a été annulée et reprogrammée en ligne aujourd'hui. Un exercice qui, bien que différent sur la forme, n'enlève rien au contenu de cette session très dense.

2 milliards pour faire face à la crise

Sur le plan budgétaire, la Région réaffirme sa mobilisation totale face à la crise : 2 milliards d'euros seront engagés jusqu'en 2023 pour affronter les conséquences de l'épidémie et accélérer la relance de notre économie.

C'est un effort budgétaire inédit qui n'est possible qu'en raison de la gestion rigoureuse dont nous avons fait preuve depuis 5 ans, et qui nous autorise à engager aujourd'hui une relance rapide et massive.

Une relance que nous avons lancée très tôt, dès le mois de juillet, avec l'adoption d'un plan doté d'une enveloppe exceptionnelle de 332 millions d'euros.

Un plan de relance dont 80% des 145 mesures sont engagées à ce jour.

Protéger, soutenir, accélérer

- Pour protéger les plus fragiles, nous avons doublé le fonds social lycéen, nous avons doté de 3 millions d'euros notre fonds précarité, nous avons ouvert la plateforme d'aide pour les familles de lycéens boursiers et attribué les premiers chèques de 100 euros, nous avons remboursé 2 mois de transports scolaires à 56 800 familles, nous avons ouvert 5700 places de formation pour les demandeurs d'emploi...
- Pour soutenir nos entreprises et nos territoires, nous avons déjà engagé 12 millions d'euros au profit des petites entreprises, à travers le Fonds Résilience et 50 millions d'euros pour soutenir et amplifier les projets des élus locaux...
- Pour accélérer sur la santé et la croissance, nous avons lancé un plan hydrogène de 100 millions d'euros, nous avons renforcé l'offre des formations sanitaires et sociales (200 places en aides-soignants et 140 en soins infirmiers), nous avons engagé 4 millions d'euros pour la réalisation de nouvelles maisons de santé...

Mais le plan de relance ne s'arrête pas aux dispositifs votés cet été. Il s'enrichit au gré des évolutions de la crise. C'est ainsi que nous renforçons notre soutien aux fonds propres des PME/PMI à hauteur de 10 millions d'euros, ou que nous sommes engagés à continuer de renforcer notre offre de formations, et notamment à destination des jeunes (+4675 places en 2021).

Un protocole pour sauver les « petites » lignes ferroviaires, 15 millions d'euros pour la qualité de l'eau...

Mais la résilience de nos territoires face à la crise dépend aussi de notre capacité à accélérer nos grandes politiques publiques, et c'est ce que nous faisons :

- En matière de transports, avec la signature à venir d'un protocole avec l'Etat pour sauver nos petites lignes ferroviaires (Caen-Alençon-Le Mans-Tours ou Retiers-Châteaubriant), les développer (la Roche-sur-Yon-Bressuire, notamment) et étudier la réouverture de la ligne Cholet-Les Herbiers.
- En matière d'agriculture, avec notre plan viande bovine (6,5 millions d'euros) qui illustre notre engagement en faveur de cette filière majeure en proie à des difficultés, et notamment pour l'accompagner dans le dispositif écologique « Ferme bas carbone ».



COMMUNIQUÉ PRÉSIDENCE



- Ou, en matière de développement durable, avec notre sélection par la Commission européenne dans le cadre du programme REVERS'EAU qui permettra d'engager 15 millions d'euros supplémentaires pour nos politiques en faveur de la qualité de l'eau.

Des « comités locaux de la relance » et 3 numéros verts

L'enjeu prioritaire, c'est que les plans de relance – celui de l'Etat ou de la Région – irriguent tous les territoires et bénéficient au maximum d'entreprises, y compris les plus petites.

5 comités locaux de la relance seront déployés dans les 5 départements. Ces comités associeront un conseiller régional, les sous-préfets à la relance, les élus locaux, les chambres consulaires..., dans un but simple : territorialiser la relance et faire que les plans de relance soient à la portée de tous partout sur les territoires. Et pour renforcer encore cette approche de proximité, 3 numéros verts (pour les élus, les entreprises et les associations), animés par des techniciens, seront ouverts dans les prochaines semaines pour délivrer une information certifiée et soutenir les porteurs de projet dans leurs démarches.

Ce dispositif prolonge et concrétise la conviction très forte que nous portons depuis des mois : la seule réponse à la crise, c'est le collectif !

Christelle Morançais Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet: gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 06 82 80 18 92

